

**DELIBERATION N°.2022.063**

L'an deux mille vingt-deux, le 21 septembre, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 14 septembre, sous la présidence de Monsieur Pierre BARROS, Maire.

**PRESENTS :**

PIERRE BARROS, JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, PATRICK MULLER, JEANICK SOLITUDE, JEAN MARIE MAILLE, CINDY BOURGUIGNON, GILDAS QUIQUEMPOIS, LAUREN LOLO, MICHEL NUNG, EMELE JUDITH, GILDO VIERA, FELIX MIRAM, TANIA KITIC, FRANCK BLEUSE, PAULETTE DORRIERE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CONSUELO NASCIMENTO, CHRISTOPHE LUCAS, DIDIER EISCHEN

**EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :**

SONIA LAJIMI A JEANICK SOLITUDE, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, GABRIEL NGOMA A DIDIER EISCHEN

**ABSENTS :**

LEONOR SERRE, DJAMILA AMGOUD, DAVID FELICIE, BELWALID PARJOU

**Jeanick SOLITUDE est élue secrétaire à l'unanimité.**

**QUESTION N° 1 : DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET 2022 DE LA COMMUNE**

**RAPPORTEUR : BLAISE ETHODET-NKAKE**

**Le Conseil Municipal,**

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, départements et régions, modifiée ;

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 1612-1, L. 2311-1 à 3 ;

Vu l'instruction comptable M14 ;

Vu le budget primitif 2022 de la commune ;

Considérant qu'il convient de recourir à une Décision Modificative afin de :

- Réajuster le montant des recettes de fonctionnement au regard du réalisé et des notifications reçues soit :
  - - 20 232 € pour le FSRIF au chapitre 73 compte 73222
  - + 30 000 € au chapitre 73 compte 7381 taxes additionnelles aux droits de mutation

- + 40 000 € au chapitre 77 compte 7788 produits exceptionnels divers
  - + 50 000 € au chapitre 74 comptes 7478 subventions
- Réajuster le montant des dépenses de fonctionnement au regard du réalisé, soit :
- + 23 000 € au chapitre 65 compte 6574 subventions
  - + 50 000 € au chapitre 012 compte 64111 rémunération principale des titulaires
  - + 34 000 € au chapitre 011 compte 60612 électricité
  - + 34 768 € au chapitre 011 compte 60618 gaz
  - - 2 000 € au chapitre 011 compte 6251 voyages et déplacements
  - - 30 000 € au chapitre 011 compte 615221 entretien des bâtiments publics
  - - 5 000 € au chapitre 011 compte 6156 maintenance
  - + 700 € au chapitre 011 compte 6247 transports
  - + 3 000 au compte 60623 alimentation
  - - 8 700 € au chapitre 011 compte 6042 achats de prestations de services (+ 6 300 € – 15 000 €)
- Réajuster le montant des dépenses d'investissement au regard du coût des études et du réalisé, soit :
- + 44 000 € au chapitre 20 compte 2031 frais d'études
  - - 12 000 € au chapitre 21 compte 2116 cimetières
  - - 32 000 € au chapitre 21 compte 2135 installations, agencements, aménagements des constructions

**Après en avoir délibéré,**

- **DECIDE** d'inscrire au Budget 2022 de la commune les montants précisés en annexe de la présente délibération ;
- **DECIDE** d'approuver les modifications apportées au BP 2022.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Le Maire,  
Pierre BARROS



La secrétaire de séance,  
Jeanick SOLITUDE

The image shows a blue ink signature of Jeanick SOLITUDE, the Secretary of the meeting. The signature is a large, stylized blue scribble that overlaps the text above it.

## DM2 - BUDGET 2022 VILLE DE FOSSES

CONSEIL MUNICIPAL du 21 septembre 2022

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES	Chap.	Nat.	Montant DM 1	RECETTES	Chap.	Nat.	Montant DM 1
Subvention	65	6574	+23 000,00	Taxes additionnelles	73	7381	+30 000,00
Achats de prestations de services (+ 6 300 jeunesse)	011	6042	-8 700,00	Produits exceptionnels	77	7788	+40 000,00
Transports	011	6247	+700,00	FSRIF	73	73222	-20 232,00
Alimentation	011	60623	+3 000,00	Subventions	74	7478	+50 000,00
Rémunération principale titulaires	011	64111	+50 000,00				
Entretien des bâtiments publics	011	615221	-30 000,00				
Maintenance	011	6156	-5 000,00				
Electricité	011	60612	+34 768,00				
Gaz	011	60618	+34 000,00				
Voyages et déplacements	011	6251	-2 000,00				
			+99 768,00				+99 768,00
				BALANCE FONCT.			+0,00
INVESTISSEMENT							
DEPENSES			Montant DM 1	RECETTES			Montant DM 1
Etudes	20	2031	+44 000,00		000	0	0,00
Cimetières	21	2116	-12 000,00				
Aménagement des constructions	21	2135	-32 000,00				
			+0,00				+0,00
				BALANCE INVEST.			+0,00